

Le sport en toute sécurité

La Protection

La mise en place d'un environnement sûr et accueillant, où chacun est respecté et valorisé, est au cœur de la protection. Tout acteur de l'athlétisme a un rôle à jouer dans la prévention active contre les abus, le harcèlement ou l'exploitation des personnes qui l'entourent dans le cadre du sport.

Pour y parvenir, chaque Fédération membre devra avoir mis en place, d'ici la fin de l'année 2023, sa propre politique et ses propres procédures en matière de protection. À cet effet, World Athletics a produit un guide ainsi que des modèles de documents à l'intention des Fédérations membres, tels qu'une politique et des règles de protection, des codes de conduite, un parcours et un formulaire de signalement. Ces documents sont disponibles ci-dessous et dans la bibliothèque digitale de World Athletics (Library), à la rubrique Member Federation Resource Centre.

World Athletics a également réalisé une vidéo intitulée « Comment créer une politique de protection ». Cette vidéo décrit ce qu'est une politique de protection et explique comment en établir une, étape par étape.

La vidéo en anglais est disponible en version sous-titrée dans les six langues suivantes : français, espagnol, arabe, chinois, portugais et russe.